

LE LIBRE CANARD

Comité écologique Comtat-Ventoux

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'État, des industriels et des partis.

HIVER 2024 - n°85 - PUBLICATION GRATUITE - LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DES AUTEURS

**Sincères
remerciements à
nos sponsors,
ainsi qu'à nos
commerçants
dépositaires chez
qui vous trouvez
notre publication.**

COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT - VENTOUX

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras

comiteecologiquecomtat@gmail.com
https://www.facebook.com/Com-
tatventoux/
Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.

◇◇◇

Directeur de la publication :

Christian GUÉRIN

Maquette : **Jean-Christophe
NOUVEAU**

Tirage : 5^{ème} reprographie de

la Mairie de Carpentras

Comité de rédaction :

Christian GUÉRIN

Marie-Christine LANASPPEZE

Pierre PASTOR

Michel POIREAU

◇◇◇

Où se procurer le **LIBRE CANARD** ?

À Carpentras :

BIOCOOP de l'Auzonne

FERME LA ROSTIDE (Rte de Pernes)

Librairie de l'Horloge

Bibliothèque l'Inguimbertaine

La Maison des Associations de

Espace détente du pôle santé

Cinéma **LE RIVOLI**

Mairie de Carpentras

À Béboin : Centre culturel

Boucherie **PINEL**

Librairie **L'ASTUCIEUSE RENARDE**

Mazan, Pernes,

Beaumes-de-Venise et Sarrians

Dans les boulangeries :

LOT (Rte de St-Didier)

LES LAVANDES (Av. du Mt-Ventoux)

LA BAGUETTERIE (Av. Frédéric Mistral).

BOULANGERIE du BEFFROI

BONLANGERIE Olivéro-Ravel

◇◇◇

Impression offerte par la Ville de
Carpentras

Distribution occasionnelle sur les marchés
et événements ponctuels

D'une « grand messe » sur le climat à l'autre : est-ce qu'on avance ?

ÉDITO

La 28^{ème} Conférence sur le climat vient d'avoir lieu et l'on se demande si les choses avancent. Car la conclusion appelle juste les États à s'engager dans la transition écologique en renonçant progressivement aux énergies fossiles (charbon, le plus polluant ; pétrole ; gaz).

Sans contrainte ni sanction. ONG de l'environnement, scientifiques du GIEC, citoyens engagés dans des luttes pour le climat, craignent fort que ceci reste surtout un vœu pieux. On peut avoir envie de partager leur pessimisme, n'est-ce pas !

Mais, par ailleurs, les décisions autoritaires et les obligations ont montré leurs limites : le Sri-lanka a voulu passer d'un coup à l'agriculture biologique, sans préparation ni délai, et l'ensemble des paysans a été ruiné ; le gouvernement des Pays-Bas est intervenu dans le même sens, et les dernières élections ont propulsé au pouvoir un parti d'extrême droite, opposé aux actions écologiques, en particulier dans l'agriculture...

Conclusion : on ne fait rien sans avoir informé, expliqué les problèmes, convaincu qu'il faut des changements, soutenu ceux-ci, aidé à leur mise en route par la pédagogie et le financement.

Par la solidarité aussi, entre celles et ceux qui sont le plus touchés par les problèmes écologiques – souvent les moins bien dotés de nos sociétés – et celles et ceux qui ont accès à des informations fiables sur le climat acceptant d'en tenir compte, et qui réclament des solutions pour le climat, pour la biodiversité, pour une nourriture bio... solutions qui vont moins les toucher dans leur quotidien que les premiers.

Comment être solidaires et aidants les uns avec les autres ? En se réunissant à plusieurs déjà, ensuite à nous d'inventer selon ce qui est le plus urgent là où nous sommes, avec nos voisins, nos proches.

Vous trouverez des exemples dans ce Libre Canard, avec les articles sur le collectif vélo (p.7), sur la nouvelle Graineterie et l'atelier de réparations (p.6), sur la SCIC Cibrav et celle des ex-papeteries de Malaucène (p.3), sur un projet de ressourcerie des Recycleurs (p.6), sur la trame verte au cœur de Carpentras (p.8), sur les actions du Comité écologique lui-même, dont la

plantation d'arbres (p... et p.9): tous des groupes de personnes qui ont relevé leurs manches et s'attellent à faire avancer un projet.

Ce Libre Canard continue aussi à vous informer, pour que vous ayez les différents éléments de compréhension d'une situation, vous permettant d'agir.

C'est pourquoi vous trouverez un article sur les sols et l'eau (p. 4 et 5), un autre sur les dangers des constructions à tout-va qui expliquent l'importance de diminuer l'artificialisation des sols (p.2), et un troisième sur les effets négatifs de la publicité (p.12).

Sans oublier nos rubriques sur les animaux, acteurs avec nous de la biodiversité (p. 3 et 11), et « Soyons pratiques » : l'utilisation de l'eau (p. 4) et les conseils du jardinier (p. 3).

On ne peut ni avancer seul ni s'imposer aux autres ; il faut faire ensemble. Avec cette proposition nous vous souhaitons une très bonne année.

Le Comité Écologique



POURQUOI FAUT-IL ARRÊTER LA CONSTRUCTION DE LOTISSEMENTS PAVILLONNAIRES ? (AVIS D'UN ARCHITECTE)

Ces quelques mots viennent en réflexion après la lecture du compte-rendu de la réunion « Comment demain habiter le Ventoux ? » paru dans *Le Libre Canard* d'automne 2023, et en réaction à un reportage d'*Envoyé Spécial* « Maison, la fin d'un rêve ? » daté du 2 novembre 2023.

Ce reportage se construit sur l'aspect financier de la construction pavillonnaire et sur la grande difficulté des ménages à obtenir le prêt nécessaire à la construction. Toutefois, en tant qu'architecte, il m'importe non pas de construire mais de bien construire. Or, le modèle pavillonnaire ne partage pas cette conception.

Tout d'abord, et le reportage de France 2 ne fait que le dire sans l'énoncer clairement, la maison individuelle entretient le modèle d'une société du crédit, où l'endettement est la règle. La maison individuelle est en effet un marché. Le but des promoteurs est essentiellement de faire du profit. Ils vendent un produit. S'ils s'attribuent un rôle social, où est-il ? Car ce n'est pas en faisant déboursier des milliers d'euros à des ménages que l'on peut se targuer de faire du social ... Faire de l'argent signifie standardiser, réduire les coûts et cela se ressent indéniablement dans l'architecture.

Premièrement, le rêve d'une « maison avec jardin » génère une consommation d'espace néfaste pour l'environnement mais aussi pour les autres activités humaines telles que l'agriculture, ainsi qu'une artificialisation des terres. Rappelons que l'artificialisation n'est pas uniquement recouvrir le sol d'enrober (imperméabilisation), elle signifie toute dégradation de sol naturel : mettre du gravier sur un chemin est une action d'artificialisation.

Deuxièmement, le modèle pavillonnaire est un rêve uniformisé. Une maison proposée par un promoteur en Provence sera identique en Normandie ... C'est un produit qui est vendu, rien de plus. La multiplication des lotissements engendre une perte d'identité d'un lieu. Les maisons construites ici ne reflètent plus la façon d'habiter ici. Autrement dit, elles ne prennent pas en compte le climat de la région, ni les matériaux de la région, ni même le mode de vie des habitants.

Effectuons un exercice simple. La maison individuelle pourrait être rapprochée du mas provençal. Le mas était toujours disposé avec la façade Sud ensoleillée et la façade Nord peu ouverte pour éviter l'entrée du Mistral dans l'habitation. À présent, relevez comment sont disposées les maisons individuelles. Elles ne s'accordent plus au climat de notre région. C'est une perte de la culture constructive et tout simplement une rupture avec la façon de vivre locale.



Troisièmement, le modèle pavillonnaire est un rêve à obsolescence programmée, car les matériaux employés ont une durée de vie limitée et polluent massivement. Par exemple, le PVC des fenêtres est un produit plastique, issu du pétrole. Il a une durée de vie entre 15 et 35 ans. Alors qu'une fenêtre en bois possède au minimum une durée de vie de 50 ans.

Ce réquisitoire contre l'uniformité pavillonnaire n'attaque pas les individus. Il dénonce un mode de construction néfaste et exige de s'interroger sur notre manière de vivre qui ne correspond plus aux urgences climatiques.

Dans le reportage de France 2, le maire d'un village en périphérie d'une grande ville explique que les ménages viennent chercher dans son village « une qualité de vie ».

Si la qualité de vie procède d'une consommation effrénée du foncier, ce n'est pas une qualité.

Si la qualité de vie se construit sur des terres agricoles, ce n'est pas une qualité.

Si la qualité de vie ordonne d'être empêtré dans les crédits, ce n'est pas une qualité.

Si la qualité de vie exige de prendre sa voiture pour n'importe quelle activité, ce n'est pas une qualité.

Si la qualité de vie est à durée limitée, ce n'est pas une qualité.

Si la qualité de vie demande d'avoir une maison standardisée, ce n'est pas une qualité.

Si la qualité de vie se fait au détriment du paysage et du territoire, ce n'est pas une qualité.

Il faut donc définir le mot « qualité » pour éviter tout usage abusif et surtout s'accorder sur un objectif à atteindre.

À l'heure actuelle, la qualité dans la construction doit s'entendre ainsi :

1. Une réduction de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols, quitte à moins construire du neuf.
2. Des constructions s'intégrant dans le site : employer des matériaux locaux et s'appuyer sur le paysage et l'existant.
3. L'emploi de matériaux durables dans le temps : penser à une construction, non pas comme un investissement, ni comme une habitation pour une



génération, mais pour plusieurs générations.

Depuis l'Antiquité, l'homme a toujours pensé ses constructions en fonction de trois catégories :

SOLIDITÉ – UTILITÉ – BEAUTÉ

Elles donnent encore aujourd'hui la possibilité de construire bien.

L'adhésion à ce modèle de la maison individuelle vient de l'absence trop fréquente d'alternative durable et conviviale avec des logements urbains de qualité, insérés dans des environnements apaisés, arborés et bien dotés en services de proximité.

Benoit Satger

Des actions positives sont en cours sur notre territoire !

SOUTENONS-LES :



1. la **SIBRAV**, une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, a pour projet d'installer des panneaux solaires dans nos communes (voir le Libre canard n°81 hiver 2022-23) .

Pour pouvoir emprunter et commencer les travaux déjà décidés, il leur faut 20% de la somme à engager... Actuellement il manque du financement.

RÉPONDEZ À CET APPEL DE FONDS, en devenant actionnaire :

vous les aiderez à démarrer, et dans quelques années vous pourrez recevoir des bénéfices (50 € l'action).

Écrire à <contact@cibrav.fr> pour recevoir un bon de souscription

2. Une association qui est aussi une SCIC : « **La fabrique du Ventoux** » à Malaucène a racheté les anciennes papeteries et a pour projet d'y installer des artisans et des entrepreneurs, des artistes pour des créations de grande taille, comme la fabrication de décors, des studios d'enregistrement, des salles d'expositions et de conférences.

Ceci dans l'optique de développer une économie durable et solidaire et de favoriser des activités « nature » : les bâtiments 10 000 m² sont situés dans un espace forestier de 30 hectares actuellement en friche.

DEVENEZ ACTIONNAIRE en achetant des parts de cette société.

Vous pouvez déjà simplement adhérer à l'association (15 €). Adresse mail : <lafabriqueduventoux@gmail.com>

Merci pour vos contributions qui feront que notre territoire sera plus écologique !

LES CONSEILS DE FRED LE JARDINIER

Penser fertilité des sols en agriculture, au jardin, c'est penser HUMUS. Ce fameux humus est une évolution biochimique de toute matière organique contenant de la cellulose et de la lignine en acides organiques. L'humus est un colloïde (colle) qui s'associe à l'argile pour former le complexe argilo-humique, complexe qui agrège la partie minérale du sol, fixe les éléments minéraux et constitue une véritable éponge qui retient l'eau dans les sols : il faut donc apporter régulièrement de la matière d'origine végétale dans son sol, garder tous les déchets organiques, les feuilles, les tontes, etc. qu'on composte ou apporte en paillage. Néanmoins incorporer dans le sol des éléments peu décomposés, trop ligneux ou cellulosiques, peut créer une faim d'azote pour les cultures, azote prélevé par les micro-organismes pour « digérer » ces matières.

Pour la période fin hiver-début printemps, compte tenu d'hivers plus doux, il est possible d'avancer semis et plantations (variétés adaptées) à condition de pouvoir éventuellement les protéger du froid. Avec l'arrivée plus précoce de la chaleur dès avril-mai on a intérêt à semer à l'automne (du 15/10 au 15/12) pois et fèves.

Point important il faut nourrir le sol pour nourrir les plantes. Or en période froide l'activité biologique, qui permet cette alimentation des racines, est faible : il faut donc à cette période assurer une fertilisation plus importante sous forme de compost décomposé ou engrais organique, si possible en poudre, avec une bonne teneur en azote. Sauf pour les Fabacées (fèves, pois, haricots) autonomes pour l'azote.

Petit calendrier pour le 1er trimestre :

À adapter à son terroir et ne pas se précipiter : si on a un terrain lourd, humide, en plein vent, il va se réchauffer plus lentement, contrairement à une terre légère, caillouteuse, abritée.

Janvier : semis fèves et petits pois, ail de printemps.

Février : tout dernier semis des fèves, petit pois, oignons de jours longs, épinards, radis, laitues, plantation d'oignons bulbilles, échalotes, pommes de terre.

Mars : semis des oignons, carottes, betteraves, blettes, radis, salades, panais, poireaux, pomme de terre. Début des semis pour faire les plants de légumes ratatouille (température minimale 20°C)

Deux possibilités pour **mettre en place les légumes** : le semis ou l'achat de plants. Hormis radis et racines longues (carotte, panais, navet), le reste peut se faire en plants : on gagne un mois, un mois et demi sur un semis direct, le désherbage est plus facile à maîtriser, mais il faut pouvoir faire ses plants (local chaud et lumineux) ou les acheter (surcoût).



Les arbres :

Il est possible d'en planter jusqu'en avril. Dans tous les cas, il faudra pouvoir les arroser pour passer le premier été.

Lesquels planter ? Ceux qui sont adaptés à votre terroir en observant ce qui pousse alentour, chez vos voisins... On peut trouver dans des friches ou dans nos jardins des tout petits arbres issus de graines propagées par les oiseaux et qu'on peut déplanter et replanter à cette période.

Personnellement j'évite les gros sujets en pot qui sont chers et dont la reprise va être lente à cause du déséquilibre entre racines et tronc. Les scions (jeunes arbres de 1 à 2 ans), la plupart du temps greffés, des fruitiers, en racines nues plantés en mars et avril démarrent vite, rattrapent les arbres en pot et sont peu onéreux. Des boutures en place sont aussi possibles sur certains arbres et arbustes c'est le cas du figuier par exemple.

Fred CHAILLAN



ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS
04 90 67 11 52



UTILISATION DE L'EAU (SUITE DU N°84)

Dans **la salle d'eau** d'abord avec **la douche** : pour celles et ceux qui vraiment perdent tout sens du temps qui passe et laissent couler l'eau sans fin, équipez-vous d'une douchette qui s'éclaire en rouge au bout de quelques minutes et vous alerte que « Ça suffit, il faut arrêter » ! Petite consommation



d'énergie en plus évidemment.

Et si en hiver vous vous douchiez un jour sur deux ? Demandez à votre dermatologue : on lave trop notre peau...

Bien sûr, vous le savez presque tous, **fermez le robinet** le temps de vous savonner les mains ou de vous brosser les dents : utiliser l'eau seulement pour mouiller, puis à la fin pour rincer.

Dans **les toilettes**, mettez une bouteille remplie d'eau dans la chasse d'eau : il s'écoulera moins d'eau chaque fois que vous tirez la chasse.

Peut-on dire, en plus, qu'on ne tirera pas la chasse d'eau pour un petit pipi ? Je sais : les humains modernes et occidentaux sont très soucieux de l'hygiène et de la

propreté, mais pensez à toute cette eau potable qui part dans les égouts...

Dans **la cuisine** : je crois que le Héron Gris vous a déjà suggéré il y a quelque temps de mettre une cuvette dans votre évier et de rincer au-dessus tout ce qui a juste besoin d'un petit coup d'eau, en passant. Quand la cuvette est pleine, vous pourrez arroser vos plantes avec, plantes d'intérieur ou d'extérieur

Même chose quand vous lavez votre salade, les légumes...

Vous pouvez même garder l'eau de cuisson de ces légumes (sans l'avoir salée préalablement) et une fois froide, la mettre aussi sur vos plantes : vous leur donnerez, en même temps que l'eau de l'arrosage, des sels minéraux.

Pour **la vaisselle** : un lave-vaisselle consomme beaucoup moins d'eau que la vaisselle faite à la main dans l'évier. Un peu d'énergie contre beaucoup moins d'eau : il faut choisir, et ça se discute !

Nous consommons 148 litres d'eau par jour et par personne, soit 54m3 par an et par personne :

- 39 % est utilisée pour l'hygiène corporelle
- 22 % pour la chasse d'eau des toilettes
- 24 % pour le lavage du linge et de la vaisselle
- 7 % pour la cuisine
- 7% pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin
- 1 % pour boire

(Source ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)

LES SOLS ET L'EAU, UN COUPLE...

L'association « La Nesque propre » organisait le 5 décembre à Malemort-du-Comtat, une conférence sur ce sujet, avec quatre thèmes : histoire des sols, caractéristiques des sols, les sols agricoles, les milieux humides.

Huber RIVERA, docteur en sciences de la terre et de l'environnement, et vigneron, nous a donné des bases scientifiques très complètes. Pour cet article nous avons retenu les points nous paraissant les plus importants.

Pour commencer, un rappel de l'histoire de la terre et de l'origine du sol : avant toutes choses il a fallu que le magma se refroidisse pour que la vapeur devienne eau, puis que des bactéries apportent l'oxygène, et donc la vie.

De là les sols apparaissent. En 100 ans 1 centimètre de sol se constitue, et en 10 000 ans 1 mètre.

Lithosphère, biosphère, atmosphère et hydrosphère, fonctionnent toutes ensemble. Le sol est composé de racines, d'agrégat organique et minéral, d'eau, et de gaz dissous, plus des bactéries, des champignons, des levures, des algues, des micro-organismes.

Comment **qualifier un sol** ?

Un sol est plus ou moins granuleux, plus ou moins poreux (les vers de terre font beaucoup pour cela), il a plus ou moins d'épaisseur, la capillarité varie selon les sols, ainsi que la texture (sable, limon, argile, cailloux...) : tout cela définit **les mouvements de l'eau dans le sol.**

En milieu agricole, commençons par voir le sol en trois dimensions et non en deux, en intégrant sa profondeur : **le sol** n'est pas un support mais **une ressource où circule « l'eau verte »** : 65 % de l'eau est stockée dans le sol et retourne dans l'atmosphère.

Il faut donc commencer par faire le diagnostic de son sol, puis se poser la question : comment améliorer la réserve utile d'eau dans mon sol ?

On améliore le sol en évitant le sol nu et en le couvrant, en évitant les tassements et réduisant les labours, en augmentant les teneurs en matières organiques, en favorisant une meilleure agrégation. Ainsi on capte le carbone et on donne de la disponibilité pour les nutriments et l'infiltration.

Il y a peu de relations entre la réserve utile en eau et la matière organique d'un sol.

Le diagnostic permet aussi d'adapter les cultures.



Que dire de **l'érosion hydrique** des sols, sujet fondamental :

Elle peut être provoquée par des facteurs naturels : la pente du terrain, le relief, l'intensité des pluies, la texture du sol et son « érodabilité ». Et par des facteurs humains : la taille des parcelles (les plus grandes sont les plus érodables), l'affinement de la terre, les sols nus, le tassement des sols, la baisse de teneur en matières organiques.

Tout cela provoque la perte des sols, des inondations et la pollution de l'eau.

La perte des sols en France est 10 fois supérieure à la production de sols. Et une perte d'une tonne par an et par hectare devient irréversible en 50 à 100 ans. En Europe, on perd 3 tonnes par hectare et par an pour des vergers, et 17 tonnes pour des vignes.

Il est donc très important de **contrôler l'érosion hydrique** pour ne pas perdre du sol, ainsi que d'éviter les lessivages des sols qui entraînent les pesticides jusque dans les cours d'eau. Cependant il faut savoir que 50 % des déchets produits en France sont recyclés dans les sols donc ne finissent pas dans les cours d'eau.

Quant aux pertes annuelles en nitrates, la rotation des cultures permet de piéger ces nitrates.

Pour finir, parlons **des sols et des eaux en zones humides** : lacs, marais, prairies humides, lagunes, etc.

Ce sont des amortisseurs de crues et d'inondations, ils ont un rôle de tampon et d'épuration. De plus, ils sont riches en matières organiques, mais peu ou pas en oxygène.

Il faut donc **préserver les fonctions hydrauliques des zones humides**, voire les restaurer, en particulier les berges des rivières : dégager les rives, libérer les bras morts, végétaliser.

Les berges de rivières contribuent à l'absorption des nitrates et libèrent l'azote dans l'atmosphère par des bactéries anaérobies.

Il faut savoir que dans le monde **90 % des catastrophes naturelles sont liées à l'eau**. En France les inondations coûtent chaque année 265 millions d'euros.

Synthèse faite par MC.Lanaspèze et P.Pastor



BOULANGERIE LOT
FABRICATION ARTISANALE

CRÉATION

De nombreux pains spéciaux pensés et élaborés par votre boulanger

NUTRITION

Des farines sans additif pour des pains digestes et savoureux

QUALITÉ

Des farines de montagne haut-de-gamme du Trièves

La boulangerie Lot fabrique et vous propose toute une gamme de pains biologiques, certifiés Ecocert.

À retrouver également chez nos partenaires :
Marcel&Fils Bio Carpentras
et My Bioshop Carpentras



737, avenue du Comtat Venaissin - CARPENTRAS - Ouvert du lundi au samedi matin
N'hésitez pas à passer commande en nous appelant au 04 90 60 37 34

JE RECYCLE - JE RÉCUPÈRE - JE DONNE - JE SIGNALE

Vous en avez assez du gaspillage ? Vous avez chez vous des objets qui vous encombrant, dont vous ne savez que faire, mais ne voulez pas jeter ?

Vous aimeriez bien récupérer des objets encore utilisables ?

Ou bien encore, vous voyez dans la rue des objets jetés, prêts pour une seconde vie ?

Que votre motivation soit écologique, économique, ou bien les deux, il est temps de découvrir le groupe Facebook « les Recycleurs de Carpentras et Alentours ».

Créé en octobre 2022, il compte au bout d'un an plus de 5 000 membres !

Pour en faire partie, il vous suffit de créer un compte Facebook, puis de demander à rejoindre le groupe.

Vous pourrez participer tout de suite : photographiez puis signalez un dépôt sauvage, en précisant la date et le lieu ; photographiez les

objets dont vous ne voulez plus, ou récupérez des objets qui vous intéressent, tout cela gratuitement !

Ce groupe s'est inspiré des « Glaneurs de Marseille », où les gens signalent uniquement des objets jetés dans la rue, et à l'échelle de la 2^e ville de France, c'est tout simplement incroyable...

Il existe déjà des groupes de dons, comme Donnons.org, ou Geev, mais sur ces sites il y a des contraintes qui n'existent pas sur Les Recycleurs de Carpentras et Alentours, car ici tout se fait immédiatement, et en direct : c'est vous qui gérez votre annonce, c'est ce qui en fait son succès.

De plus, vu le nombre de membres, il correspond à une vraie demande, à un besoin de freiner le gaspillage et la surconsommation, alors n'attendez plus, rejoignez-nous !

Nelly Coudeville



La graineterie - Label vers

Coup d'arrêt à la Graineterie

Depuis six mois, l'association Label Vers a ouvert un nouveau lieu associatif à quelques pas de la gare de Carpentras. La Graineterie est un bâtiment de la Cove, classé monument historique, fermé depuis des années et que nous avons eu l'autorisation de faire renaître en y installant un café, un atelier d'autoréparation, et une série d'événements. Cette opportunité nous a permis de toucher un nouveau public (avec 130 nouveaux adhérents) et de faire rayonner nos thématiques de façon élargie sur Carpentras et ses alentours : 70 vélos remis en état et autant de matériel réparé qui n'a donc pas fini à la déchèterie, plusieurs ateliers de formation à l'autonomie énergétique, au réemploi, la promotion des semences libres et la mise en valeur de l'agriculture locale.

Un bilan que nous n'avons pas pu défendre puisque la Cove a décidé de nous pousser vers la sortie. Avec cette décision, c'est tout un pan de l'association qui se retrouve mis à la porte, sans solution de repli.

Nous envoyons donc un appel à l'aide général pour sauver le projet et les activités de Label Vers : si vous connaissez un local qui pourrait accueillir le café et l'atelier, à Carpentras ou alentours, merci de nous contacter à contact@labelvers.fr !



DES NOUVELLES DU « COLLECTIF VÉLO CARPENTRAS ET ALENTOURS

Ça bouge pour le vélo au quotidien sur le territoire ! Petit résumé de notre agenda en lien avec les Collectivités au 2ème semestre 2023.

Rencontre avec **M. le Maire de Carpentras le 4 juillet** : M. le Maire a fini par accepter de nous rencontrer début juillet. Nous avons pu échanger, lui faire part de notre souhait d'être force de propositions dans les **projets d'aménagements cyclables de la ville**, et de **nos actions**, avec les rendez-vous réguliers du premier samedi de chaque mois.

Le 9 septembre, nous étions présents lors de la **Journée des associations**. Le stand réunissait le Comité écologique Comtat Ventoux dont le Collectif Vélo fait partie, Label Vers avec l'atelier d'auto-réparation nouvellement installé à la Graineterie et les Recycleurs de Carpentras et alentours



Il y a eu de l'affluence et de la bonne humeur. Vous avez été encore



nombreux à nous faire part de votre envie de vous déplacer en sécurité à vélo sur le territoire. Cela conforte notre détermination à agir auprès des collectivités pour le faire entendre.

Le 25 septembre, nous avons rencontré nos interlocuteurs à la **COVE** : Norbert Lapatre, élu aux déplacements Vincent Tardy, responsable du service Mobilités, Alejandra Vaquero, chargé de mission Vélo. Ils nous ont fait part des projets d'aménagement à venir : le **schéma directeur cyclable** se met progressivement en œuvre.

Le premier itinéraire Mazan Carpentras devrait voir le jour en 2024, il emprunte les chemins de Picqueyt, Banay et Embanay pour rejoindre la route départementale venant de Mazan à l'entrée de Carpentras. Cet itinéraire sera prolongé jusqu'au rond-point de l'avenue du Mont Ventoux.

Sa réalisation fait l'objet d'un montage complexe car 4 collectivités sont concernées : la COVE, les communes de Mazan et de Carpentras et le département. Ce type de convention pluripartite servira de modèle aux projets futurs de mise en œuvre du schéma directeur cyclable, ce qui peut expliquer l'apparente lenteur de mise en œuvre.

Le nouveau chargé de mission Vélo de Carpentras, David Di Mambro, était présent et a fait part des projets de la Ville avec

l'étude menée par des bureaux d'études sur 4 itinéraires structurants pour la ville-centre du schéma directeur : l'avenue JH Fabre/ la liaison avec centre-ville - avenue Pierre de Coubertin/ l'avenue des Marchés (liaison avec la Via Venaissia)/ le tour de ville.

Le 2 novembre, nous avons rendez-vous avec **M. le Maire de Carpentras** pour prendre connaissance de ces projets. Nous avons pu faire part de notre étonnement par rapport à des aménagements déjà réalisés : la piste cyclable récemment dessinée sur le trottoir de la Rue M.T. Chalon nous semble être le contre-exemple à ne pas reproduire à l'avenir : c'est sur l'espace consacré aux autos qu'il convient de positionner les voies cyclables, pas en concurrence avec les piétons !

Pendant nous avons vraiment apprécié d'être **reconnus comme des partenaires** associés à la politique vélo de la Ville.

Nous avons aussi appris qu'un travail important est conduit sur **l'écomobilité scolaire à Carpentras**, auprès des élèves de primaire. Il gagnerait à être connu et diffusé avec le déploiement du SRV (Savoir Rouler à Vélo). La ville va équiper 3 écoles primaires (François Jouve, les Amandiers et Gandié) avec 120 vélos, pour mettre en place le SRV.

Couplé avec des initiatives associatives telle que l'ouverture de la Graineterie, c'est peu à peu un « **écosystème vélo** » qui se met en place sur le territoire.

Le 29 novembre, nous avons pu effectuer un tour à vélo avec **l'ingénieur du bureau d'études CITEC**, en charge des avant-projets d'itinéraires cyclables sur la ville pour en comprendre la logique et insister sur la nécessaire **sécurisation des parcours** avec des bordures.

Nous avons eu confirmation de ce que Carpentras est une ville très aménagée pour les autos.

Faisons le vœu pour 2024 que les vélos et piétons y voient leur place augmentée pour une ville apaisée et vivable !

Le collectif Vélo Carpentras et alentours

Si vous aussi en avez envie, rejoignez-nous :

■ en nous envoyant un mail pour être sur notre liste de diffusion :

Contact : collectif.velo.carpentras@gmail.com

■ avec votre vélo tous les 1er samedis du mois à 10 h devant l'Inguibertine : déambulation ou balade pour nous montrer dans l'espace public (l'union fait la force !)

■ sur les réseaux sociaux :

rendons la ville au vélo 
collectif-vélo-carpentras 
collectif vélo Carpentras 

BUDGET PARTICIPATIF : « UNE TRAME VERTE POUR LE CŒUR DE CARPENTRAS »

Une idée du Conseil Citoyen de Carpentras, reprise par des adhérents du centre social et citoyen Lou Tricadou, présentée au budget participatif, retenue, et maintenant quasiment réalisée.

L'idée du projet « Une trame verte pour le cœur de Carpentras » est née dans le cadre d'une réunion du Conseil Citoyen de Carpentras consacrée à la qualité de vie dans le centre-ville. Un groupe d'adhérents du Centre social et citoyen Lou Tricadou s'en est ensuite saisie et l'a déposée en 2021 dans le cadre de l'appel à projet du budget participatif de la ville.

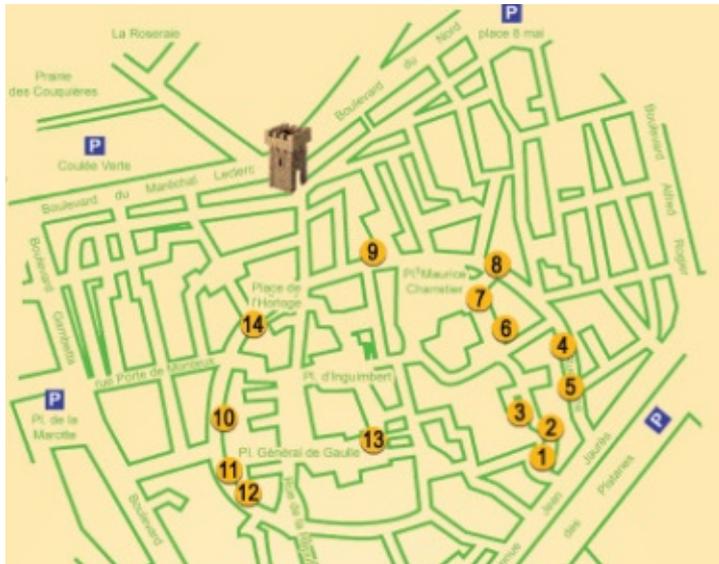
Une collaboration étroite entre le groupe d'habitants et les services de la ville :

Une fois le projet retenu avec plus de 350 votes, il a été réalisé en étroite collaboration entre le groupe d'habitants, les services de la ville et l'entreprise Melchior chargée de réaliser les travaux, pour un montant au total de 84 000 euros TTC.

Les premiers pas d'un itinéraire touristique et commercial permettant de contribuer au rafraîchissement de la ville et à son embellissement :

La trame verte a été conçue comme une armature d'un itinéraire de végétalisation, qui se matérialise sous forme de 14 premiers jalons végétaux (voir carte) destinés à être complétés dans le temps.

Ces jalons, en fonction de leur localisation, ont été plantés dans le sol ou dans des pots lorsque les contraintes techniques ne le permettaient pas. Cet itinéraire végétal avec des essences adaptées à la sécheresse est une proposition de déambulation touristique et commerciale dans le centre-ville permettant également de créer du rafraîchissement (lutte contre les îlots de chaleur).



Les 14 jalons végétaux du projet : 1 : devant la Charité 2 : rue Cottier 3 : place des Pénitents blancs 7 : parking vélo rue Bidault, 8 : rue de la juiverie 9 : rue des Halles 10 : musée Sobirats 11 : maison du Citoyen 12 : chapelle du Collège 13 : place saint Siffrein, 14 : place de l'Horloge.

Un complément au permis de végétaliser :

Les jalons de la trame verte sont implantés dans des lieux a priori non concernés par les permis de végétaliser (place, façade d'édifices publics, ...). C'est un complément au permis de végétaliser qui permet à la commune de montrer son exemplarité en matière de végétalisation, aux côtés des habitants impliqués dans leurs propres actions de végétalisation.



Exemple de travaux : plantation de deux frênes place Saint Siffrein

Ainsi, les pots implantés devant les entrées du musée Sobirats et de la maison des associations ont motivé un groupe de trois habitants de la rue du Collège très heureux de voir la trame verte commencer à embellir leur rue. Ils ont alors fait une demande de permis de végétaliser associée à une demande de soutien financier dans le cadre du FSIH (Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants) pour pouvoir installer devant leur entrée des pots identiques à ceux de la trame verte pour assurer une cohérence et une continuité esthétique dans l'ensemble de la rue.

Une mobilisation des riverains proches de lieux d'implantation :

Pour chaque lieu d'implantation, tout au long du projet et dans la mesure du possible, des échanges et des contacts ont été pris avec les riverains pour recueillir leur avis. C'est ainsi que l'association des commerçants de la rue des Halles a permis d'impliquer une dizaine de commerces pour l'installation de pots à proximité de leur devanture.

Denis SAVANNE, Président du centre social et citoyen Lou Tricadou

<https://loutricadou.org/>

Offrir un arbre aujourd'hui
et une ombre pour demain...

Claude
Melchior

Le jardin végétal
Pépinière • Horticulture • Espaces verts

869 Chemin du Castellas - Route de Mazan - Carpentras
04 90 60 33 84 - 06 11 77 96 83
claude.melchior@wanadoo.fr

À CARPENTRAS, JOURNÉE DE L'ARBRE ET PLANTATIONS QU'EN RETENONS-NOUS?

En allant vous promener aux Berges de l'Auzon, vous verrez un bel espace, arboré, le long de la Prairie dite « des cerisiers ». C'est là justement que le 8 novembre 2023, dix arbres ont été plantés par le service des espaces verts de la Mairie, suite à la demande du Comité écologique.

En effet pour nous une Journée de l'Arbre = plantation d'arbres.

C'est bien dans cette optique que le Comité écologique avait suggéré à la municipalité en 2021 une « Journée de l'Arbre ». Mais cette année-là un seul arbre a été planté en ville, place d'Inguibert, et en 2022 un seul encore devant l'école Nord B.



La plantation 2023 s'est faite, mais sans les habitants, puisque elle n'a pas pu être réalisée lors de la Journée de l'Arbre, programmée le 1er octobre trop tôt dans la saison : rappelons que c'est vers la fin novembre quand les plantes sont au repos que vient le meilleur moment de planter...

Pourquoi le choix de ce lieu cette année ?

Les Berges de l'Auzon sont un poumon vert pour Carpentras, et offrent de nombreuses possibilités : s'y promener tranquillement, faire un jogging, jouer au ballon, se reposer en laissant les enfants s'amuser, pique-niquer, s'asseoir et lire, regarder passer les saisons et la rivière, entendre les oiseaux, peut-être voir des castors ; il y en a !

Pourquoi les Carpentrassien(ne)s n'en profitent-ils pas davantage ? Celles et ceux qui sont venus à la Journée de l'Arbre ont sûrement apprécié ce parc urbain.

Car vous le savez, les arbres sont essentiels en ville.

En effet, les arbres sont souvent appelés « climatiseurs naturels » : avec le réchauffement climatique la température est diminuée sous leurs ombrages, les arbres absorbent le CO₂, amènent de l'humidité, donnent du bien-être.

Quels arbres ont été choisis ? Des essences tenant compte du climat qui devient plus sec et se réchauffe.

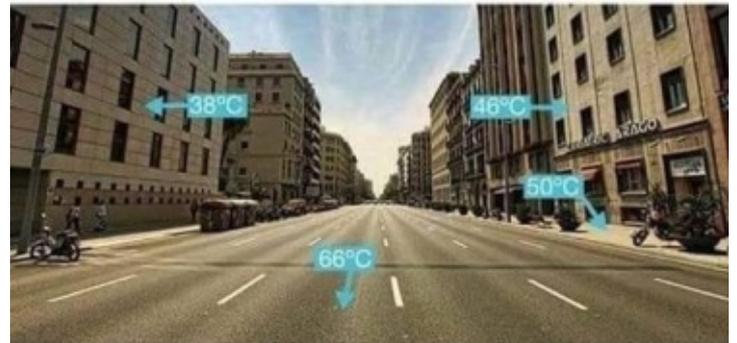
Nous avons donc voulu consulter les Carpentrassien(en)s, lors des Associatives et de la Journée de l'Arbre, leur demandant où planter des arbres à Carpentras ?

Résultats de cette consultation : 65 % des réponses citent le besoin de végétaliser les cours d'école, 32 % celui de planter des arbres dans les espaces de parking, 27 % le souhait de surtout conserver les arbres existants, et de remplacer ceux qui meurent ou sont malades.

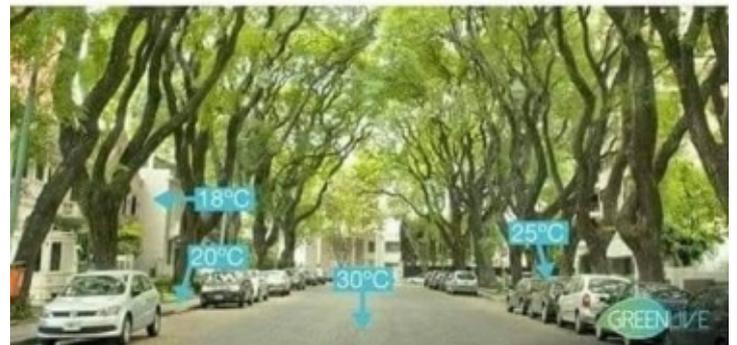
Si vous êtes venus à la Journée de l'Arbre, dites-nous maintenant ce que vous en avez retenu ?

Avez-vous pu mieux connaître les arbres ce jour-là, par les balades botaniques par exemple ? Ce qu'ils nous apportent ? Leurs besoins ? Leurs fragilités ?

Sans les arbres...



Avec les arbres !



Savez-vous mieux lesquels installer dans vos jardins, ceux qui vont y pousser et bien y vivre ?

Avez-vous pu connaître les projets de végétalisation de la Mairie ? Le rôle du Parc Naturel Régional du Ventoux en matière de politique forestière ? Le rôle de l'Office National des Forêts ? Ces organismes étaient là pour vous informer...

Ou bien avez-vous surtout apprécié de vous distraire avec des promenades, des chansons, des danses, du théâtre ou des lectures ? Avez-vous aimé voir des artisans fabriquant des objets en bois, etc ?

Iriez-vous écouter des conférences ou voir des films à propos des arbres ? Quelles autres choses aimeriez-vous trouver à une Journée de l'Arbre ?...

Et les « Arbres Remarquables » ? En connaissez-vous que vous avez envie de protéger autour de chez vous ?

Le Comité écologique en a fait l'inventaire, avec l'aide d'un botaniste et a transmis ce travail à la Mairie : à elle d'inscrire ces arbres pour qu'ils ne puissent pas être touchés sans une autorisation : ni coupés, ni même élagués.



En tous les cas, avec la Journée de l'Arbre, « Le comité écologique » reste sur sa faim, car nous souhaitons principalement que **l'arbre et la végétalisation de la ville soient au cœur de la Journée de l'Arbre et que ce jour soit l'occasion d'une fête des plantations.**

Marie-Christine Lanaspèze et Christine Zacconi

PS : Nous attendons vos réactions et vos remarques. Merci d'avance.

LE HÉRON GRIS M'A DIT...

Je n'y comprends rien : partout on ne parle que des problèmes écologiques et des soucis que cela va nous causer, or tout a l'air de continuer comme avant...

Je commence par les haies car moi, ça m'intéresse bien, avec tous les animaux qui y habitent.

■ donc, il paraît qu'on replante beaucoup de haies, tant mieux ; mais, en même temps, on a continué à en supprimer beaucoup... on plante, on coupe, on plante, on coupe... ?

■ on veut interdire l'usage des plastiques, bonne idée, car j'ai des cousins lointains qui ne peuvent marcher que dans des lacs, des ruisseaux, des marais pleins de morceaux de plastique toujours plus nombreux : des mers de plastique ! Qu'est ce qu'il reste aux poissons ?

■ le glyphosate dans les champs est toxique, j'en sais quelque chose moi qui m'y promène et n'y trouve plus rien à manger, ni vers de terre, ni escargots, et l'Europe vient d'autoriser son usage pour 10 ans encore !

■ il faut arrêter de bétonner la terre, de construire, et pas loin de chez vous une grande surface veut encore s'étendre, quand en ville les commerces ferment les uns après les autres.

■ on crée des recycleries où trouver gratuitement plein d'objets en bon état, dont des gens se sont débarrassés... car ils vont racheter à peu près les mêmes en plus coloré, plus « beau », plus « moderne » !

Comment arrêter, comment arrêter tout ça ?

Je le sais, vous faites des efforts : certains d'entre vous se déplacent maintenant à vélo ; d'autres vont apprendre à réparer leurs appareils électro-ménagers ou leurs bicyclettes pour leur redonner une seconde vie ; on a planté quelques arbres au bord de ma rivière préférée, l'Auzon.

Mais quand même, je vous le dis : ça ne va pas assez vite. N'ayez pas peur de vous bouger, de parler, d'agir autour de vous...

Regardez : la construction et le remplissage des « bassines » dans les Deux Sèvres et les Charentes sont arrêtées.

Peut-être qu'on ne va pas construire l'autoroute entre Castres et Toulouse ?

Les juges vous écoutent parfois quand vous leur montrez un projet qui ne convient pas à la Terre...

Allez, courage : il faut que les choses changent, et ça va aller mieux. Expliquez-le à vos petits-enfants : ce sont eux qui vont vivre après nous dans ce monde.

Et bonne année 2024 à toutes et tous : c'est exaltant, il y a du boulot !

Propos recueillis par Marie-Christine Lanaspèze



biocoop
L'Auzonne Carpentras

Magasin Bio Associatif

OUVERT TOUS LES JOURS
DE 9H À 19H
FERMÉ LE DIMANCHE

283 Avenue ND de Santé
84200 CARPENTRAS
Tél : 04.90.60.20.10 - 09.72.96.20.10
www.biocoopcarpentras.com
auzone@orange.fr

Ventoux - BIO

Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous
selon votre demande et qui FABRIQUE
sa CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE
sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL
(à côté de la mairie)
Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN

OUVERTURE

| |
|-------------------------------|
| Lundi : 7h - 12h30 |
| Du mardi au samedi : 7h - 19h |
| Dimanche : 7h - 12h |

BRONZE, ARGENT OU OR ???

Les médaillés sont :

Évidemment, il y a de nombreux points noirs dans l'efficacité des actions pour la protection animale, heureusement il y a des nombreux points positifs. Nous en avons répertorié certains, afin de démontrer que la mobilisation autour de la souffrance animale paye.

- Le 10 juillet 2023, la justice a donné raison à l'ASPAS en annulant un arrêté préfectoral qui autorisait des battues au renard sans limite de nombre.



Trois ans après le scandaleux permis de tuer par la préfecture du Pas-de-Calais, département du président des chasseurs Willy Schraen, le Tribunal administratif de Lille a donné raison à l'ASPAS et aux associations requérantes en annulant à posteriori l'arrêté du 9 juillet 2020.

- Deux enquêtes de L214 sur les élevages intensifs de cochons et de lapins, élevés dans des conditions effroyables, ont conduit à la mise en examen de l'association par les deux entreprises concernées, qui voulaient la contraindre à retirer ses vidéos. Double victoire judiciaire, les éleveurs ont été déboutés par la justice, condamnés à verser 5 000 € chacune à L214.

- À nouveau L214, en mai et juillet 23 fait condamner l'État pour carence fautive en raison des dysfonctionnements des services vétérinaires dans leur activité de surveillance et de contrôle des abattoirs et à une obligation de résultats dans l'enquête sur quatre abattoirs.

- One Voice et Animal Cross : année de tous les records pour les blaireaux

« L'année 2023 est à marquer d'une pierre blanche. Dans dix nouveaux départements, les juges ont suspendu les périodes complémentaires de vénerie sous terre. Un bouquet final qui vient clôturer une saison historique où 80 % des arrêtés contestés par l'association ont été suspendus : dans 29 territoires sur les 36 où nous avons attaqué, les blaireautins et leurs parents auront la vie sauve. Plus de 4000 d'entre eux vivront, et le déterrage est plus que jamais sur la sellette. »

- Animal Cross et LPO

« Suspension de la chasse prolongée pour 3 oiseaux menacés

Le ministère de la Transition écologique a adopté trois arrêtés pour suspendre

la chasse de la tourterelle des bois, de la barge à queue noire et du courlis cendré jusqu'au 30 juillet 2024.

Il faut dire que ces trois espèces sont inscrites sur la liste rouge de l'UICN, compte tenu de leur état de conservation. Une suspension qui, une fois de plus n'est pas définitive... ».

- L214

« La coupe des queues des cochons qualifiée de mauvais traitement

L214 a obtenu la condamnation d'un élevage breton !

Hiver 2021. Une vidéo montre que tous les cochons de cet élevage ont la queue coupée, alors que la caudectomie en routine est une pratique interdite depuis plus de 20 ans. Nous portons plainte. Le parquet ouvre une enquête, puis engage des poursuites.

Été 2023. L'élevage et sa gérante sont condamnés par le tribunal correctionnel de Brest à des amendes respectives de 20 000 € et 1 500 € pour mauvais traitements. »

- WWF

Victoire ! Pour la première fois depuis un siècle, la population de tigres ne diminue plus. Bien que l'objectif mondial était de doubler leur nombre d'ici 2022, L'évolution paraît positive.

- Agir pour l'environnement

Le conseil d'État annule la dissolution de l'association « Soulèvement de la Terre ».



Notre liste est non-exhaustive, beaucoup d'autres victoires vont apparaître grâce à votre mobilisation et au courage constant des membres de ces associations.

Sources : Sites des associations citées, internet

Conseils :

- N'oubliez pas l'Association « SOS sacs à puces » qui fait un travail d'utilité publique. Soit en faisant un don ou en allant à leur magasin de Carpentras où vous pourrez faire des trouvailles à très petit prix.

Mic & Danièle

AFFICHAGE PUBLICITAIRE : QUI A REMPORTE CETTE ANNÉE LE CONCOURS DE « LA FRANCE MOCHE » ?

Ça y est l'association « Paysages de France » a choisi le lauréat 2023 du concours de « la France moche » !



C'est une petite commune des Vosges :

Mais le choix n'a pas été facile, vu le grand nombre de communes encourageant ou tolérant la prolifération insensée de l'affichage publicitaire et

l'enlaidissement effréné de nos entrées de villes et de villages ou de nos paysages.



Bon nombre de communes du Comtat auraient mérité au moins un accessit à ce concours, comme en témoigne cette photo.

Alors que les pays voisins régulent fortement ou même interdisent l'affichage, sans le moindre détriment pour la vie économique des territoires considérés, nous continuons à subir le déluge de cet affichage publicitaire qui contribue à la surconsommation, à la dégradation de l'environnement quotidien, et au

gaspiillage énergétique, avec maintenant l'essor dramatique et maléfique des publicités lumineuses contre lesquelles s'est ouverte une pétition nationale (« Zéro watt pour la pub »).

La Convention citoyenne pour le Climat il y a trois ans avait d'ailleurs, à son écrasante majorité, avancé deux propositions dans ce domaine pour :

- interdire la publicité des produits les plus émetteurs de GES (Gaz à Effet de Serre), sur tous les supports publicitaires

- et pour réguler la publicité afin de limiter fortement les incitations quotidiennes et non-choisies à la consommation.

Ce message est hélas resté sans écho chez les décideurs locaux. En effet, les nouveaux règlements locaux de publicité, édictés ici ou là, comme à Carpentras, restent bien timorés ; et en plus ils ne sont pas respectés par les afficheurs. On attend toujours les relevés d'infractions et les sanctions pour affichage illégal ou non conforme, en espérant un jour voir des communes sans affichage publicitaire, comme c'est le cas dans la plupart des villes et villages des pays voisins du nôtre.

Michel Poireau

LES ACTIONS DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE DEPUIS 10 ANS

Le comité écologique sert-il vraiment à quelque chose ?

Sans être exhaustif, reprenons plusieurs des actions que mène, ou qu'a mené le comité ces 10 dernières années (le Comité Écologique existe depuis plus de 30 ans), Ont-elles été utiles aux citoyens, à Carpentras et au Comtat Venaissin, qui constitue le champ d'action du comité ? Des actions différentes mais qui sont complémentaires, et qui contribuent à l'équilibre environnemental de notre territoire :

■ Participation au « comité de ligne » qui a travaillé au rétablissement et au fonctionnement de la ligne SNCF Carpentras-Avignon, ainsi qu'à la naissance la nouvelle gare pour trains et bus.

■ Avec les municipalités successives, travail à l'élaboration du schéma directeur du vélo ; aujourd'hui avec, aussi, la Cove, et le collectif vélo, qui est une émanation du comité. Plusieurs pistes cyclables sont nées, nous signalons les points noirs, les zones d'insécurité. Une nouvelle piste, sur les avenues Sainte Famille et Émile Zola, sélectionnée dans le cadre du Big Bang 2022, sera en place début 2024.

■ Tous les ans, mobilisation de scolaires et d'adultes dans le cadre de la « Journée mondiale de la planète », et depuis l'an dernier dans le cadre de « Nettoyons le Sud ». Ce sont plusieurs tonnes de ces déchets ramassés qui ne traînent plus dans la nature. Cette action se veut pédagogique pour les générations futures.

■ Action forte contre le dérèglement climatique, contre les îlots de chaleur dans la ville, en poussant à la végétalisation. Nous avons avec votre aide, répertorié les arbres remarquables à préserver, nous avons permis que des arbres soient plantés, par exemple cette année sur les bords de l'Auzon, nous avons contribué à faire débitumer en partie la cour d'école des Amandiers pour la végétaliser.

■ Avec plusieurs autres associations, lutte pour la préservation du site

du Groseau à Malaucène. Le site des papeteries vient d'être racheté, une SCIC a été fondée qui devrait permettre, que s'établissent des activités nouvelles dans ces bâtiments voués à l'abandon depuis plusieurs années.

■ Actions pour stopper la bétonisation dans le cadre du SCOT et du PLU : nous voulons freiner la consommation des terres agricoles et naturelles. La municipalité de Carpentras nous a en partie entendus et le prochain PLU en tiendra compte.

■ Victoire récente contre l'étalement urbain et le toujours plus de supermarchés en empêchant l'extension du Super U route de Mazan : cela permettra, nous l'espérons, aux petits commerçants du centre-ville de pouvoir continuer à vivre.

Le comité est aussi présent :

■ pour la protection animale,

■ pour la dépose de panneaux publicitaires qui enlaidissent nos paysages et nos entrées de villes.

■ pour dénoncer la pollution, près de la voie Venaissia à Sarrians, et en portant plainte auprès du tribunal contre le dépôt de matériaux qui pollue la Maire.

■ et... nous vous avons tenus informés avec 84 numéros du Libre Canard depuis sa création.

En conclusion, le comité sert-il à quelque chose pour défendre vos conditions de vie et votre environnement ?

À vous d'y répondre de différentes façons : en adhérant au comité (16 euros par an), en nous soutenant par un don, en participant à nos mobilisations, etc.



COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR L'ENVIRONNEMENT

INDÉPENDANTE DE L'ÉTAT, DES PARTIS POLITIQUES ET DES INDUSTRIELS

MAISON DU CITOYEN ■ 35 RUE DU COLLÈGE 84200 CARPENTRAS

www.comite-ecologique-comtat-ventoux.fr ● www.facebook.com/Comtatventoux

e-mail : comiteecologiquecomtat@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION

Remplissez le bulletin ci-dessous et retournez-le, accompagné d'un chèque de **16 euros** pour les membres actifs, ou plus pour les membres bienfaiteurs, à l'ordre du **Comité Écologique**, à l'adresse suivante :

Comité Ecologique Comtat-Ventoux- Maison du Citoyen- 35 rue du Collège- 84200 CARPENTRAS

Nom Prénom.....

Adresse

Téléphone e-mail